

Bulletin de la Société zoologique de France

Société zoologique de France. Auteur du texte. Bulletin de la
Société zoologique de France. 1923.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

RÉVISION DE QUELQUES EUNICIENS
STAUROCEPHALUS NEGLECTUS N. SP.

PAR

Pierre FAUVEL

Le premier volume de la Faune des Polychètes de France, actuellement à l'impression, se termine par les Euniciens. La rédaction de cette partie ayant nécessité une révision critique de cette famille, ou tout au moins de certaines espèces, et des sous-familles des Onuphidinés et des Staurocéphalinés, par exemple, il ne semble pas inutile de résumer ici les principaux résultats de cette révision.

Brièvement, j'ai déjà indiqué plusieurs fois pourquoi je n'adopte pas la nouvelle dénomination *Leodice*, *Leodicidæ*, préconisée par VERRILL et les auteurs Américains.

Alors que le nom générique *Eunice* était adopté à peu près universellement et sans conteste depuis plus d'un siècle, non seulement par les spécialistes mais encore par tous les traités classiques, c'est seulement en 1900 que VERRILL s'avisa qu'il avait été employé par HUBNER, en 1816, pour un Insecte, un peu avant d'être appliqué par CUVIER à une Annélide. Il faut croire que l'inconvénient n'était pas bien grand puisque pendant près de 80 ans on ne s'en était pas aperçu ! Néanmoins, VERRILL, appliquant strictement la loi de priorité, substitua *Leodice* à *Eunice*, ce qui entraîne automatiquement le changement du nom de la famille.

Au Congrès de zoologie de Monaco, l'inconvénient de changer des noms, jusque-là admis par tout le monde, a été souligné et l'on avait décidé d'élaborer une liste des noms génériques à conserver en dépit de la loi de priorité, quand ils ont acquis des droits par un long usage ininterrompu.

La prescription n'est pas plus injuste en matière de nomenclature qu'en matière civile et criminelle, et, en ce cas, elle a l'immense avantage de ne pas bouleverser les dénominations classiques.

En ce qui concerne le genre *Eunice*, les spécialistes les plus

qualifiés, Mc INTOSH, EHLERS, AUGENER, s'en sont tenus à la dénomination de CUVIER et n'ont pas adopté le changement proposé par VERRILL. Nous ferons de même, *Eunice* ayant tous les droits à figurer sur la liste des *nomina conservanda*.

Eunice schizobranchia (Claparède).

Eunice schizobranchia Claparède, 1870, p. 30, pl. II.

CLAPARÈDE, dans son Supplément aux Annélides du golfe de Naples, décrit, sous ce nom, une *Eunice* ressemblant beaucoup à l'*E. siciliensis* avec laquelle il l'avait longtemps confondue, mais cependant bien distincte. L'*E. siciliensis* est une *Eunice* caractérisée non seulement par son aspect extérieur — le corps est divisé en deux régions bien tranchées — mais surtout par ses branchies qui sont toutes simples, par son appareil maxillaire assez spécial, et par l'absence de soies pectinées et de soies aciculaires.

Depuis CLAPARÈDE, il ne semble pas que l'*E. schizobranchia* ait été revue ou du moins elle a été confondue avec l'*E. siciliensis* dont plusieurs auteurs l'ont considérée comme synonyme.

Cependant, CLAPARÈDE lui attribue des branchies *bifurquées*, et figure ses soies pectinées et ses soies aciculaires dont la présence exclut immédiatement toute assimilation à l'*E. siciliensis*.

Il y a une vingtaine d'années, j'ai reçu de la Station zoologique de Naples, sous le nom d'*E. siciliensis*, un très beau spécimen d'une *Eunice* mesurant 65 cm. de longueur sur 4 à 5 mm. de large seulement et terminée par une courte région postérieure régénérée. Le corps est divisé en deux régions, assez nettes, une antérieure arrondie, sans branchies et une postérieure aplatie, pourvue de branchies d'abord simples, puis bifurquées et ensuite à 6-7 filaments au maximum. Ces branchies doivent exister normalement jusqu'aux derniers segments car elles ne manquent que sur les segments régénérés.

Cette espèce ne correspond à aucune *Eunice*, à ma connaissance, sauf à l'*E. schizobranchia* dont elle ne diffère que par quelques modifications, dues sans doute à sa grande taille. Le spécimen de CLAPARÈDE, mesurant seulement 10 cm., au lieu de 65 cm., n'avait pas encore acquis tout son développement.

Sur ce jeune individu, de 380 segments, la première paire de branchies était au 64^e, et la première branchie divisée au 168^e. Sur mon grand spécimen, la première branchie se montre au 67^e d'un côté, au 72^e de l'autre, la première bifurquée au 124^e. Au 143^e elles sont trifurquées, puis elles ne tardent pas à acquérir 6 à 7 filaments vers le milieu du corps. Les dernières en ont encore 4 ou 5. Le corps se termine par 4 urites, 2 longs et 2 courts.

Les mâchoires sont du type *E. Harassii*, bien différentes de celles de l'*E. siciliensis*. Le labre n'est pas creusé en gouge comme chez celle-ci.

Les acicules sont noirs. Les soies aciculaires sont pâles. Les soies pectinées, nombreuses et fortes, ont des côtés inégaux.

Dans la Faune de France, on en trouvera la diagnose complète avec figures originales.

Sous-famille ONUPHIDINÉS Kinberg.

Cette sous-famille est représentée sur nos côtes par les trois genres *Onuphis*, *Diopatra* et *Hyalinœcia*. Le type du genre *Onuphis* est l'*O. eremita* Audouin et Milne-Edwards des environs de la Rochelle, qui semble avoir été rarement revu depuis.

Il y a quelques années, mon collègue, M. l'abbé BIRET, m'en a rapporté de Noirmoutier de nombreux et très beaux échantillons. J'en ai eu aussi entre les mains plusieurs petits spécimens de Madagascar, ce qui m'a permis d'en refaire la description (1919, p. 385, fig. vi) et d'en rétablir la synonymie que l'on peut résumer de la façon suivante :

Onuphis eremita Audouin et M.-Edwards 1834, p. 152, pl. III A, fig. 1-5.

Onuphis eremita Grube 1851, p. 44 et 123 ; 1877, p. 46.

Onuphis eremita Malaquin 1894, p. 6.

Onuphis eremita Fauvel 1919, p. 385, fig. vi.

Diopatra eremita Quatrefages 1865, I, p. 344.

Diopatra simplex Grube 1840, p. 82.

Onuphis Panceri Claparède 1868, p. 438, pl. VIII, fig. 1 ; 1870, p. 23, pl. v, fig. 5.

Onuphis Panceri Rioja 1918, p. 39, fig. 10.

Onuphis simplex Grube 1877, p. 47.

Onuphis basipicta Willey 1905, p. 275, pl. IV, fig. 98-99.

¹ *Onuphis lundanaensis* Augener 1918, p. 339, pl. v, fig. 135-138, pl. vi, fig. 197.

Les autres espèces du même genre que l'on rencontre sur nos côtes, ou dans leur voisinage, sont l'*O. conchylega* Sars, l'*O. brevibrachiata* Ehlers et l'*O. quadricuspis* Sars.

Genre HYALINOECIA Malmgren.

Outre l'*H. tubicola*, habitant un tube corné, transparent, tout à fait spécial, on a signalé dans la Manche, l'Atlantique ou la Méditerranée les espèces suivantes : *H. Grubii* Marenzeller, *H. rigida* Claparède, *H. bilineata* Baird, *H. rubra* Langerhans, *H. Brementi* Fauvel et *H. Fauveli* Rioja. Ces espèces, à tube mince, incrusté de sable, ont toutes des branchies réduites à un long filament, des soies composées bidentées ou tridentées aux premiers sétigères, les 5-6 premiers cirres ventraux subulés, des lèvres pédieuses cirriformes aux 9-11 premiers sétigères, un labre et des mâchoires très semblables. On ne peut les distinguer les unes des autres que : 1° par la longueur de leurs antennes et les proportions relatives du cératophore et du cératostyle ; 2° par le segment où se montre la première branchie ; 3° par la coloration ; 4° par les dents des soies composées. En somme, elles sont très voisines et seuls l'examen et la comparaison d'un grand nombre d'individus permettront de décider s'il y a lieu de les réunir toutes comme de simples variétés d'une même espèce.

Actuellement, l'*H. Brementi* et l'*H. Fauveli*, qui ont une même coloration spéciale, se distinguent des autres par l'apparition des branchies au 2^e sétigère chez le premier et dès le 1^{er} sétigère chez le second.

Chez les *Hyalinoecia bilineata*, *H. rubra*, *H. Grubii*, la première branchie se montre au 4^e-5^e sétigère, au 7^e seulement chez l'*H. rigida*.

L'*H. bilineata* est caractérisé par deux longues bandes brunes longitudinales à la face dorsale de la région antérieure. Ses soies composées sont bidentées, avec, souvent, une 3^e dent rudimentaire.

L'*H. Grubii*, trouvé d'abord à Saint-Malo, en 1869, par GRUBE, qui l'avait décrit sous le nom d'*Onuphis conchylega*, a des soies composées plus nettement tridentées et 3 bandes brunes

dorsales. Ces différences ne me semblent pas spécifiques car j'ai observé des *Hyalinæcia* provenant de Bréhat, localité peu éloignée de Saint-Malo, ayant la coloration de *H. bilineata* et des soies très nettement tridentées de *H. Grubii*. On peut donc considérer celui-ci comme une simple variété *Grubii* de *H. bilineata*.

L'*H. rubra* Langerhans ne se distingue de l'*H. bilineata* que par ses antennes plus longues (1). Il a la même coloration avec 2 bandes longitudinales dorsales. A notre avis, il ne constitue même pas une variété de celui-ci. Quant à l'*H. rigida* Claparède, dont les branchies apparaissent entre le 5^e et le 10^e sétigère et dont la coloration est acajou uniforme, je crois que l'on peut le considérer comme une variété caractérisée par sa coloration et par le recul de la branchie.

En résumé, nous admettons donc provisoirement 3 espèces pour notre faune :

1^o *Hyalinæcia bilineata* Baird (= *H. rubra* Langerhans) avec les deux variétés : *Grubii* Marenzeller, à soies composées plus nettement tridentées et *rigida* Claparède, à coloration acajou uniforme, avec la première branchie au 7^e sétigère.

2^o *Hyalinæcia Brementi* Fauvel avec de grosses taches dorsales arrondies dans la région antérieure et ensuite des bandes transversales. 1^{re} branchie au 2^e sétigère.

3^o *Hyalinæcia Fauveli* Rioja. Même coloration. 1^{re} branchie au 1^{er} sétigère.

Les acicules géniculés en baïonnette que RIOJA considère comme caractéristiques de cette espèce existent aussi chez les autres, ainsi que je m'en suis assuré.

Sous-famille STAUROCÉPHALINÉS Grube.

Le genre *Staurocephalus* a été créé par GRUBE en 1855 ; plus tard, il y rattacha son genre *Anisoceras*, déjà employé pour un Céphalopode. En 1862, KEFERSTEIN avait créé le genre *Prionognathus* pour une espèce voisine. Ce nom tomba donc en synonymie et *Staurocephalus* fut employé à peu près exclusivement.

(1) Les soies aciculaires articulées que lui attribue LANGERHANS sont tout simplement des soies brisées accidentellement dont le fragment terminal n'est pas complètement détaché, ainsi que j'en ai observé souvent.

jusqu'en 1900, époque à laquelle VERRILL fit remarquer qu'un Crustacé portait déjà la même désignation depuis 1846 et proposa de le remplacer par *Stauronereis* qui fut adopté par plusieurs auteurs. Mais voici qu'en 1919 CHAMBERLIN s'avisa qu'en 1866 PARFITT avait décrit sous le nom de *Dorvillea lobata* une Annélide qui pourrait bien être en effet un Staurocéphale, quoique figure et description soient bien rudimentaires. Nouveau changement de nom générique entraînant le changement du nom de la famille, ou sous-famille, suivant les auteurs.

Cependant, si *Dorvillea* est de 1866, *Prionognathus* date de 1862 et devrait avoir la priorité si l'on renonce à *Staurocephalus* que l'on avait autrefois jugé plus ancien. Il faudrait donc changer une quatrième fois le nom générique et le nom de famille... à moins que *Prionognathus* n'ait été aussi employé antérieurement pour désigner un animal d'un autre groupe, ce que j'ignore et ce que je n'ai pas les moyens de vérifier.

Dans cette cruelle incertitude je reviens donc purement et simplement au nom si longtemps employé, et compris par tout le monde, de *Staurocephalus*, en attendant que les fanatiques de la loi de priorité se mettent d'accord ou découvrent encore d'autres noms dans quelques notes oubliées.

Notre faune comprend les espèces suivantes : *Staurocephalus Kefersteini* Mc Intosh, *St. rubrovittatus* Grube, *St. Rudolphii* Delle Chiaje, *St. atlanticus* Mc Intosh et *St. neglectus* n. sp.

Le *St. rubrovittatus* est suffisamment bien connu, je n'ai rien à ajouter aux descriptions antérieures.

Le *St. Kefersteini* est moins connu. Mc INTOSH l'a trouvé aux Hébrides. GRAVIER l'a retrouvé à Saint-Vaast-la-Hougue et M. L. DU RÉAU en a récolté au Croisic plusieurs individus qui nous ont permis d'étudier cette espèce très différente des autres, par ses cirres dorsaux qui ne sont pas divisés en cirrophore et en cirrostyle, par la présence d'un cirre dorsal au 1^{er} sétigère, par ses antennes grêles inarticulées et par ses mâchoires dont la rangée externe rappelle celle de l'*Ophyotrocha puerilis*.

Le *St. Rudolphii* Delle Chiaje a été suffisamment redécrit par EHLERS pour que l'on puisse l'identifier d'une façon certaine. J'ai pu l'étudier sur un certain nombre de spécimens de Naples. En les comparant au *St. ciliatus* Keferstein, recueilli à Saint-Vaast-la-Hougue, dans la localité même où cet auteur avait trouvé son *Prionognathus ciliatus*, j'ai pu me convaincre de

l'identité des deux espèces qui ont également 4 yeux, des palpes et des antennes sensiblement de même longueur, des mâchoires identiques, pas de cirre dorsal au 1^{er} sétigère qui porte des soies spéciales géniculées, dentelées, observées par DE SAINT-JOSEPH et de longs cirres dorsaux cylindriques terminés par un cirrostyle conique.

D'autre part, la description du *St. Chiaji* Claparède concorde exactement avec mes spécimens de Naples, ceux de la Manche et avec celle d'EHLERS. CLAPARÈDE a observé et bien figuré la soie géniculée caractéristique du 1^{er} sétigère et les soies simples bifurquées des autres pieds et aussi le labre et les mâchoires. Son espèce ne différant pas du *St. Rudolphii* tombe en synonymie ainsi que le *Prionognathus ciliatus*.

Quant au *St. pallidus* Langerhans, retrouvé par DE SAINT-JOSEPH à Dinard, il ne diffère du *St. ciliatus* que : 1^o par l'absence des deux petits yeux postérieurs ; 2^o par ses antennes plus longues que les palpes. DE SAINT-JOSEPH, comme LANGERHANS, a constaté la présence des soies géniculées cultriformes au 1^{er} sétigère qui manque aussi de cirre dorsal.

La figure 35 c de LANGERHANS représente deux soies superposées et non une soie composée spéciale.

La longueur relative des antennes n'a aucune signification, non seulement elle varie d'un individu à l'autre mais encore souvent d'un côté à l'autre sur un même animal. Les yeux postérieurs ne sont pas constants et ils disparaissent parfois dans l'alcool. Il ne reste donc aucun caractère distinctif entre les deux formes que l'on peut recueillir au même endroit (Dinard, Madère).

En résumé, *Staurocephalus Rudolphii* Delle Chiaje a pour synonymes : *St. ciliatus* Keferstein, *St. Chiaji* Claparède et *St. pallidus* Langerhans. Il faut encore y ajouter *St. Madeiræ* Verrill et *Stauronereis polydonta* Verrill.

Staurocephalus atlanticus Mc Intosh.

(Fig. 1, a-h).

Staurocephalus atlanticus Mc Intosh, 1885, p. 233, pl. xxxvi, fig. 4-5 ; pl. xvii A, fig. 5-8).

Au mois de juillet 1922, M. L. FAGE a pris à Concarneau, en pêchant la nuit à la lumière, 4 *Staurocéphales*, tous mâles,

remarquables par le grand développement de leurs yeux et surtout par la longueur de leurs soies capillaires simples et de leurs soies composées dont les unes sont terminées en serpe et les autres, plus nombreuses, à article terminal en arête effilée finement bidentée à l'extrémité. Ces très longues soies, plus encore que le développement des yeux, semblent bien indiquer une phase épitoque.

L'épitoque n'a pas encore, que je sache, été signalée chez les Staurocéphalinés, car le fameux *Staurocephalus gregaricus* de MAYER, l'« Atlantic Palolo » n'est que la région postérieure d'une *Eunice fucata* dont l'auteur avait pris la queue pour la tête, ainsi qu'il l'a reconnu lui-même plus tard.

Mais le « Challenger » avait pris aux Açores, le 30 juin 1873, un Staurocéphale, décrit par Mc INTOSH en 1885 sous le nom de *Staurocephalus atlanticus*, qui me paraît être le même que celui de M. FAGE. Bien que ramené par la drague, qui avait été traînée à une profondeur de 1.000 brasses, il est vraisemblable qu'il ne provient pas du fond mais qu'il a été capturé à la remontée, peut-être très près de la surface.

D'après Mc INTOSH, on n'observe pas trace d'yeux. Mais l'animal était en mauvais état et avait longtemps séjourné dans l'alcool. Il avait perdu ses antennes. Sur la figure 4, pl. xxxvi, Mc INTOSH représente un pied « indifferently preserved » dont le cirre dorsal n'est pas articulé. Mais dans le texte l'auteur décrit un long cirre dorsal avec un segment terminal et fait remarquer que le parapode ressemble beaucoup plus à celui du *St. ciliatus* qu'à celui du *St. Kefersteini*. Les mâchoires sont analogues à celles du *St. Rudolphi*. Quant aux soies, elles sont identiques à celles des spécimens de M. FAGE : longues soies capillaires, soies composées à fine arête ou à longue serpe, grosses soies dorsales en fourche.

Malgré l'absence d'yeux, probablement plus apparente que réelle chez l'individu des Açores, je crois que les deux formes appartiennent à la même espèce.

Sur les 4 individus de Concarneau, 3 ne possèdent que la paire antérieure de gros yeux, tandis que sur le quatrième on remarque deux points oculiformes postérieurs très petits. Ceci vient à l'appui de ce que nous avons fait remarquer plus haut au sujet de l'absence des yeux postérieurs dont on avait fait un caractère distinctif du *St. pallidus*. En réalité, la présence des

petits yeux postérieurs est inconstante et ce caractère est sans valeur.

Diagnose. — Corps épais, bombé à la face dorsale, environ 80 segments. Prostomium subglobeux arrondi (fig. 1, *a*). Deux très gros yeux antérieurs irrégulièrement carrés ou subtrian-

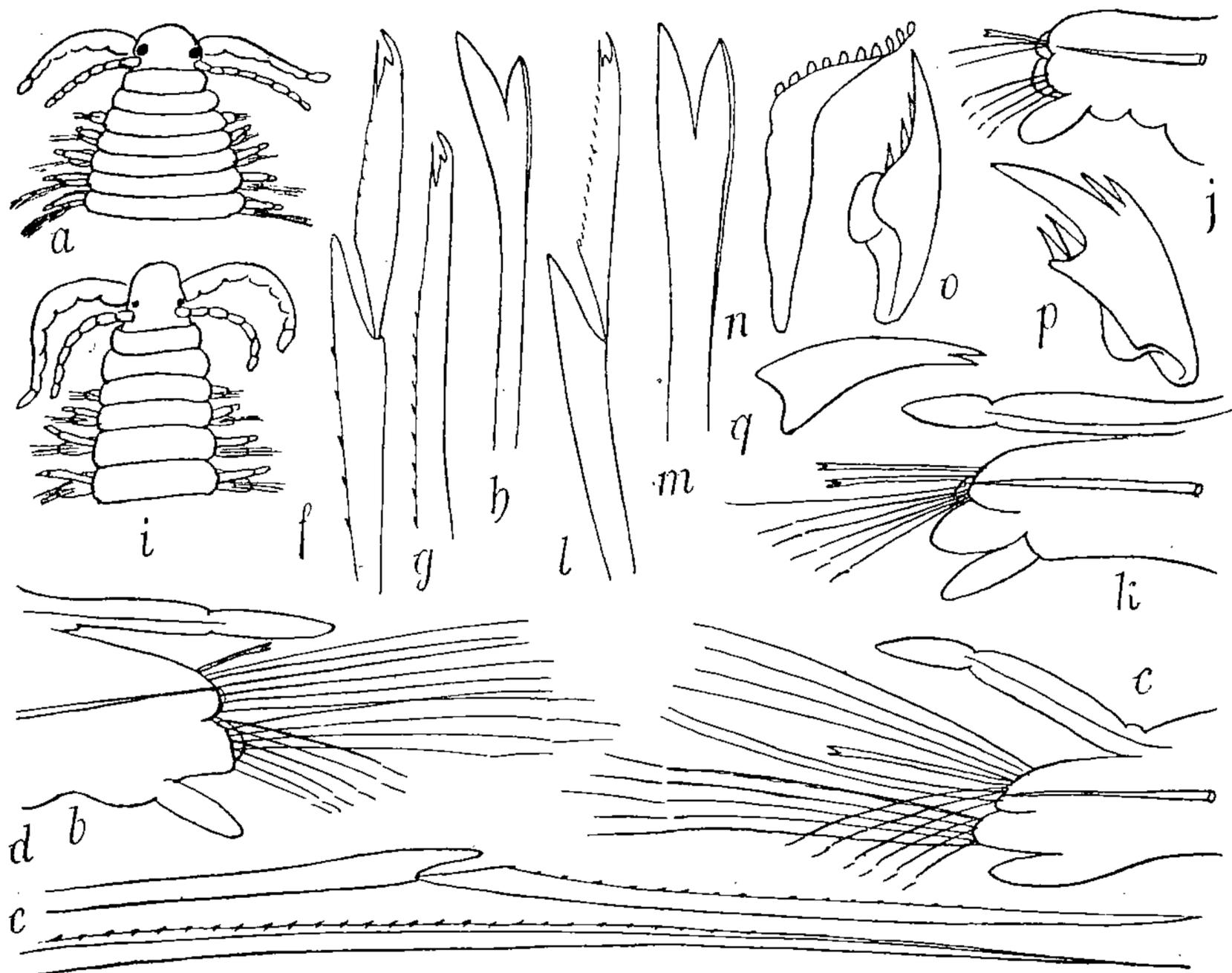


FIG. 1. — *Staurocephalus atlanticus*. — *a*, région antérieure, grossie; *b*, pied antérieur, $\times 60$; *c*, pied moyen, $\times 60$; *d*, soie composée à longue arête, $\times 400$; *e*, soie capillaire, $\times 400$; *f*, soie composée à longue serpe, $\times 550$; *g*, extrémité d'une longue arête, $\times 550$; *h*, soie en fourche du 1^{er} sétigère, $\times 400$. — *Staurocephalus neglectus*. — *i*, région antérieure, grossie; *j*, premier sétigère, $\times 80$; *k*, pied moyen, $\times 60$; *l*, soie composée, $\times 550$; *m*, soie en fourche du 1^{er} sétigère, $\times 550$; *n*, côté droit du labre, $\times 60$; *o*, *p*, mâchoire supérieure, pièces de la rangée externe, $\times 400$; *q*, pièce de la rangée interne, $\times 400$.

gulaires, entre la base des palpes et celle des antennes. Pas d'yeux postérieurs ou, rarement, deux points oculiformes extrêmement petits. Quatre fossettes nucales. Longs palpes ridés à palpostyle ovoïde. Antennes cylindriques, minces, à 8-12 articles, égales aux palpes ou un peu plus longues. Les deux premiers segments apodes et achètes ne sont pas sensiblement plus longs que les suivants. Labre foncé, à bord arqué denti-

culé. Mâchoires supérieures semblables à celles du *St. Rudolphi*. Pas de cirre dorsal au 1^{er} sétigère. Aux suivants, un cirre dorsal cylindrique plus long que le pied avec un mince acicule dans le cirrophore et un cirrostyle conique aussi long que la moitié du cirrophore (fig. 1, *b, c*). Deux lèvres supérieures obtuses. Mamelon pédieux arrondi, plus long que les lèvres, avec un acicule clair. Cirre ventral inarticulé, dépassant un peu la rame ventrale. Soies réparties en deux faisceaux. Au faisceau supérieur, des soies capillaires finement limbées et dentelées d'un côté, nombreuses et très longues (fig. 1, *e*), accompagnées d'une grosse soie fourchue à branches divergentes, la plus courte faiblement limbée, lisse ou très indistinctement épineuse (fig. 1, *h*). Une soie fourchue dès le 1^{er} sétigère et pas de soies géniculées cultriformes. Au faisceau inférieur, soies toutes composées, les unes à serpe allongée bidentée (fig. 1, *f*), les autres beaucoup plus longues, à fine arête bidentée à l'extrémité, rappelant des soies d'Hésionien (fig. 1, *d, g*). Hampe des soies composées légèrement épineuse. Quatre urites, deux longs à 6-7 articles, 2 courts inarticulés. *Taille* : 20 mm. environ. *Coloration* : blanchâtre. *Habitat* : pélagique. Pêché au feu la nuit. Dragué ? *Distribution géographique* : Atlantique (Concarneau, Açores).

***Staurocephalus neglectus* n. sp.**

(Fig. 1, *i-q*).

En juillet 1911 et en juillet 1913 j'ai recueilli chaque fois, presque au même endroit, à Urville, près de Cherbourg, à mer basse, sous une pierre, 6 individus d'un Staurocéphale de couleur pâle, sans yeux postérieurs, que je pris d'abord pour le *St. pallidus*. Mais un examen plus attentif me fit voir qu'ils diffèrent par un caractère important de ce dernier, synonyme de *St. Rudolphi*.

Chez le *St. Rudolphi*, qu'il y ait 2 ou 4 yeux, caractère de peu de valeur, le 1^{er} sétigère, et parfois le second, portent des soies simples spéciales, géniculées, cultriformes et pas de soies en fourche. Ces dernières n'existent qu'aux pieds suivants. Or le Staurocéphale d'Urville ne possède pas du tout de soies géniculées cultriformes au 1^{er} sétigère où elles sont remplacées par une ou deux soies fourchues semblables à celles des autres

pieds. Sous ce rapport, il est donc analogue au *St. atlanticus*. Mais il en diffère par ses yeux moins gros et surtout par ses autres soies semblables à celles du *St. Rudolphi* et non très longues et très grêles ou à arête très allongée. Néanmoins, on peut se demander si le *St. atlanticus* ne serait pas la forme épitoque du Staurocéphale d'Urville. Cependant, il convient de remarquer que les spécimens d'Urville, qui ne présentent encore aucune trace d'épitoque, ont été recueillis le 14 et le 18 juillet et ceux de Concarneau le 29 du même mois. Il faudrait donc admettre une transformation bien rapide. Il est vrai qu'il y a lieu de tenir compte de la différence de latitude, Cherbourg étant très au nord de Concarneau et très sensiblement plus froid à cette époque de l'année. Chez les Néréidiens, la transformation s'opère parfois assez rapidement, mais demande d'ordinaire plusieurs semaines. Elle est, il est vrai, beaucoup plus profonde.

Dans le doute, nous maintiendrons donc les deux espèces distinctes, jusqu'à preuve du contraire.

Il est probable que ce Staurocéphale a été souvent confondu avec le *St. pallidus* ou la forme *St. ciliatus*. Nous le désignerons sous le nom de *St. neglectus*.

Diagnose. — Corps long et grêle, environ 80 segments. Prostomium un peu aplati, conique arrondi en avant. Deux yeux réniformes entre la base des palpes et celle des antennes. Longs palpes ridés, arqués, à palpostyle ovoïde (fig. 1, *i*). Antennes cylindriques à 8-11 articles, souvent plus longues que les palpes, parfois plus courtes. Quatre fossettes nucales évaginables. Les deux premiers segments achètes et un peu plus longs que les suivants. Labre foncé, à bord antérieur arqué, portant, de chaque côté, 10 à 12 dents obtuses dont les 3-4 dernières semblent de petites perles détachées (fig. 1, *n*). Mâchoire supérieure formée, de chaque côté, de deux rangées longitudinales de pièces dentelées : une rangée mandibulaire foncée et une rangée maxillaire plus claire (fig. 1, *o*, *p*, *q*). Deux grands supports foncés et deux petits accessoires. 1^{er} parapode sans cirre dorsal. Aux suivants, un cirre dorsal cylindrique un peu plus long que le pied avec un mince acicule dans le cirrophore et un cirrostyle ovoïde, moitié plus court que le cirrophore. Deux lèvres supérieures obtuses. Mamelon pédieux arrondi, un peu plus long que les lèvres, avec un acicule clair (fig. 1, *k*).

Cirre ventral inarticulé, à peine plus long que la rame ventrale. Soies réparties en deux faisceaux. Au faisceau supérieur, quelques fines soies capillaires denticulées et 1-2 soies fourchues à branches divergentes, presque égales, lisses, la plus courte faiblement limbée (fig. 1, *m*). Même au 1^{er} sétigère, une soie fourchue et pas de soies cultriformes géniculées. Au faisceau inférieur, soies toutes composées à serpe bidentée de longueur assez variable, à hampe lisse ou très faiblement épineuse (fig. 1, *l*). Quatre urites, deux longs articulés et deux courts inarticulés. *Taille* : 20 à 30 mm. *Coloration* : jaune pâle ou incolore. *Habitat* : A mer basse, sous les pierres.

Distribution géographique : Manche (Urville, près Cherbourg).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- 1834 — AUDOUIN et MILNE-EDWARDS. — Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France, II.
1918. — AUGENER. — Polychæta West-Africas (Hambourg, 1918).
1870. — BAIRD. — Remarks on several genera of Annelids belonging to the group *Eunicea* (*Journ. Proceed. Linn. Soc. London*, X).
1919. — CHAMBERLIN. — The Annelida Polychæta (*Rep. Sci. Res. Exped. U. S. Fish. Steamer « Albatros » 1891-1905*).
1868. — CLAPARÈDE. — Annélides Chétopodes du golfe de Naples (*Mém. Soc. Phys. Genève*, XIX).
1870. — CLAPARÈDE. — Annélides Chétopodes du golfe de Naples. Supplément (*Mém. Soc. Phys. Genève*, XX).
1868. — EHLERS. — Die Borstenwürmer. Annelida Chætopoda, II (Leipzig).
1875. — EHLERS. — Beiträge zur Verticalverbreitung der Borstenwürmer im Meere (*Zeitschr. Wiss. Zool.*, XXIV).
1919. — FAUVEL. — Annélides Polychètes de Madagascar, de Djibouti et du golfe Persique (*Arch. Zool. Expér.*, LVIII, fasc. 8).
1916. — FAUVEL. — Deux Polychètes nouvelles (*Disoma Watsoni* n. sp. et *Hyalinœcia Brementi* n. sp.) (*Bull. Inst. Océanogr. Monaco*, n° 316).
1840. — GRUBE. — Actinien, Echinodermen und Würmer des Mittelmeeres (Königsberg).
1851. — GRUBE. — Die Familien der Anneliden (*Archiv Naturgesch.*, Berlin).
1855. — GRUBE. — Beschreibung neuer oder wenig bekannter Anneliden (*Archiv Naturgesch.*, Berlin).
1872. — GRUBE. — Mittheilungen ueber Saint-Malo und Roscoff (*Schrift. Schles. Ges. Naturv.-med. Breslau*).
1877. — GRUBE. — Ueber die Annelidenfamilie *Eunicea* (*Jahresber. Schles. Ges. Breslau*).
1862. — KEFERSTEIN. — Untersuchungen ueber niedere Seethiere (*Zeitschr. Wiss. Zool.*, XII, Leipzig).

1879. — LANGERHANS. — Die Wurmfauna von Madeira (*Zeitschr. Wiss. Zool.*, XXXIII, Leipzig).
1894. — MALAQUIN. — Les Annélides Polychètes du voyage de la « Melita » (*Rev. Biol. Nord*, VI).
1885. — Mc INTOSH. — Report on the Annelida Polychæta (*Challenger Reports, Zoology*, XII, London).
1866. — PARFITT. — Description of a Nereis new to science (*The Zoologist*, I).
1865. — QUATREFAGES. — Histoire des Annelés (3 vol., Paris).
1918. — RIOJA. — Anélidos Poliquetos del Cantabrico II (*Trab. Mus. Nac. Cien. Nat. Madrid*, n° 37).
1888. — SAINT-JOSEPH (DE). — Annélides Polychètes des côtes de Dinard (*Ann. Sci. Nat. Zool.* (8), V).
1900. — VERRILL. — Additions to the Turbellaria, Nemertina and Annelida of the Bermudas, with revisions of some New-England Genera and Species (*Trans. Connecticut Acad.*, X).
1905. — WILLEY. — Report on the Polychæta (*Ceylon Pearl Oyster fisheries 1905. Suppl. Rep.*, XXX, London).

SUR LA PRÉSENCE DE CYPRINODONTIDÉS A L'ÎLE DU DIABLE (GUYANE FRANÇAISE)

PAR

le Dr Jacques PELLEGRIN

Les Cyprinodontidés sont de petits Poissons cosmopolites qu'on rencontre dans les régions chaudes et tempérées de l'Amérique, dans toute l'Afrique, dans le sud de l'Europe et de l'Asie et au Japon. Ils vivent dans les eaux douces, mais ne craignent pas de s'aventurer parfois dans les lagunes saumâtres, au voisinage de la mer.

Je puis signaler ici un habitat particulièrement curieux concernant des Poissons de cette famille, grâce au P^r TROUËSSART qui a bien voulu me communiquer des échantillons et des renseignements adressés par le D^r F. CLÉMENT, médecin des troupes coloniales, aux îles du Salut (Guyane française).

On sait que cet archipel se trouve dans l'Atlantique, à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Cayenne. Parmi les îlots rocheux qui en font partie, se trouve l'île du Diable, d'une superficie de 14 hectares, et plantée de Cocotiers. C'est dans cette dernière, dans le seul endroit où l'on trouve de l'eau douce, que des Poissons ont été recueillis par le D^r CLÉ-